

République du Bénin

Ministère Chargé de la Prospective, du
Développement et de l'Évaluation des Politiques
Publiques

Direction Générale des Investissements et du
Financement du Développement

Royaume de Belgique



Agence Belge de Développement

**FONDS D'APPUI A LA REALISATION
D'ETUDES ET DE CONSULTANCES (FAREC)**

RAPPORT ANNUEL
Exercice 2009



RAPPORT ANNUEL

Exercice 2009

FONDS D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET DE CONSULTANCES (FAREC)

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET

Pays	:	Bénin
Secteur et sous-secteur CAD	:	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC)
Institution nationale ou régionale	:	Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG)
Chargée de l'exécution	:	
Agence d'exécution	:	CTB
Nombre d'experts en coop. Internat. de la CTB	:	Néant
Durée de la prestation (selon AS/CS)	:	5 ans
Date de démarrage de la prestation :		
Selon AS/CS	:	21/03/2008
Date de clôture de la prestation :		
Selon CS	:	21/03/2013
Date de reprise de la prestation par la CTB	:	-
Date de signature du PV de remise-reprise	:	-
Budget total de la prestation	:	-
Période couverte par le rapport :		01/01/2009 au 31/12/2009

1 INTRODUCTION

Le Fonds d'appui à la réalisation d'études et de consultances (FAREC) remplace le Fonds d'Etudes Bénino-Belge et envisage de financer des études et des consultances.

Le FAREC est complémentaire aux autres interventions de la coopération et respecte les principes d'alignement sectoriel (Sector Wide Approach) et de concentration sectorielle. Il est régi par la Convention spécifique d'une durée de 5 ans, signée entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin à Cotonou, le 21 mars 2008.

Géré de façon conjointe à travers un Comité Paritaire coprésidé par la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement (DGIFD), les ressources du fonds ont été ouvertes sans restriction aux secteurs prioritaires de l'intervention belge au Bénin, notamment, les secteurs de l'agriculture et de la santé, ainsi qu'à la décentralisation et sur les thèmes transversaux que sont l'environnement, l'économie sociale, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les droits de l'enfant, la lutte contre le sida et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Afin de faire connaître le FAREC aux différents acteurs concernés pour qu'ils en tirent le meilleur profit qui soit, un atelier d'information a été organisé à l'intention des ministères sectoriels, potentiels bénéficiaires du fonds, le 26 mai 2009 au Chant d'Oiseau de Cotonou.

Le présent rapport présente l'ensemble des requêtes soumises au FAREC au cours de l'année 2009, leurs objectifs, les structures requérant de même que la suite qui leur a été donnée. Il aborde aussi les difficultés rencontrées au cours de cette période dans le cadre de l'appréciation et de l'exécution des requêtes afin de susciter de la SMCL, des propositions, directives et approches de solution pour assurer une meilleure utilisation du Fonds en rapport avec les objectifs fixés.

2 OBJECTIFS DU FAREC

Les ressources du FAREC sont destinées au financement des études d'identification de projets et de programmes de développement dans le cadre des priorités définies par le gouvernement de la République du Bénin et conjointement retenues par les deux parties belge et béninoise.

Dans ce cadre, peuvent être réalisés:

- la préparation de cahiers de charge pour des études pour lesquelles les administrations béninoises n'ont pas l'expertise nécessaire,
- des consultances et missions de courte durée liées à la préparation des programmes et projets de développement,
- des analyses stratégiques dans les secteurs d'intervention de la coopération bénino-belge;
- des séminaires ou des ateliers, des activités de formation au profit du personnel de l'administration béninoise destinées à renforcer leurs capacités en termes de préparation de programmes et de projets de développement et ce, dans le cadre du programme de coopération bilatérale.

A cela, il convient d'ajouter les études exploratoires en préparation des Programmes indicatifs de coopération de la coopération bilatérale bénino-belge.

3 RESUME

Au cours de l'année 2009, huit (8) requêtes ont été adressées au FAREC par les principaux ministères chargés des secteurs prioritaires d'intervention de la coopération belge au Bénin. Il s'agit notamment du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (6 requêtes), du Ministère de la Santé (1 requête) et du Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (1 requête).

Par Ministère, les requêtes se présentent comme il suit :

- **Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche**

1. Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atacora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD ;
2. Etude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin ;
3. Etudes sur le fonctionnement du marché des produits maraîchers;
4. Etude sur le revenu-consommation pour les filières riz et maraîchage;
5. Etude sur le fonctionnement du marché du riz;
6. Atelier de validation des termes de référence de l'avant-projet de la loi d'orientation agricole.

- **Ministère de la Santé**

1. Audit organisationnel des Directions Départementales de Santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé.

- **Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale**

1. Organisation du premier forum de l'investissement.

Sur les huit (8) requêtes ci-dessus mentionnées, trois (3) ont obtenu une suite favorable. Il s'agit des projets ci-après:

- Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atacora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD ;
- Etude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin ;
- Audit organisationnel des Directions Départementales de Santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé.

Les cinq (5) autres requêtes sont restées sans suite ou retournées par l'Ambassade pour un complément d'informations.

4. ACTIVITES ET REALISATIONS

Le tableau ci-dessus présente de manière synoptique les requêtes soumises au FAREC au cours de l'année 2009 et la suite qui leur a été donnée.

N°	Intitulé	Ministère requérant	Statut	Observations	
1	Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atacora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD.	MAEP	Terminée	Le bureau TDH expertise sélectionné a démarré le 22/04/09 et a fini le 22/05/09 pour un montant de 4.878,37 Euros.	
2.	L'étude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin.		Terminée	Réalisée par AGRIFOR du 15/11/09 au 20/12/09, elle a coûté 20.000 Euros.	
3.	Audit organisationnel des Directions Départementales de santé (DDS) et des Zones Sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé.	MS	Terminée	Le Cabinet BEST-AMCES recruté pour l'audit a travaillé du 09/09/09 au 09/12/09 pour un montant de 37.049,40 Euros.	
4.	Organisation du premier forum de l'investissement.	MPDEPP-CAG	Sans suite	Aucune suite n'a été donnée à la requête transmise par la lettre n°458/MPDEPP-CAG/ DGIFD/DPF/SAB du 23/09/09.	
5.	Atelier de validation des termes de référence de l'avant-projet de la loi d'orientation agricole.	MAEP	En instance	Transmise par la lettre n°415/MPDEPP-CAG/DGIFD/DPF/SAB du 08/12/09, la requête a été rejetée par la lettre n°D1.3N°0080/10/PE/MO du 19/01/10 avant d'être soumise à nouveau. La nouvelle requête n'a pas encore eu de suite.	
6.	Etude sur le revenu-consommation pour les filières riz et maraîchage.		Rejetée		La requête transmise par la Lettre n°396 /MPDEAP/DGIFD/DPF/SAB du 10/11/09 a été rejetée. L'Ambassade ayant formulé des observations quant à sa pertinence. Le MAEP a été saisi pour apporter les éléments de réponse nécessaires.
7.	Etude sur le fonctionnement du marché du riz				
8.	Etudes sur le fonctionnement du marché des produits maraîchers.				

Seulement trois (3) requêtes sur les huit (8) soumises au FAREC ont obtenu une suite favorable. Ce qui représente un taux de satisfaction de 37,5 %. Il est à noter par ailleurs, les difficultés de mobiliser les expertises locales lorsqu'elles sont recherchées à travers les bureaux d'études. En effet, cette forme d'organisation souffre des capacités financières très limitées qui ne permettent pas leur participation aux concours, et des compétences spécialisées généralement recherchées pour la réalisation des études complexes.

La flexibilité du mode de fonctionnement a certainement facilité la mise en œuvre des activités du fonds. Toutefois, la faible demande des ministères sectoriels constitue le facteur limitant qui ne permet pas une utilisation optimale de cet instrument.

5. PROBLEMES ET QUESTIONS MAJEURS INFLUENÇANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

• Contraintes de la prestation

- la difficulté, de la part des Ministères requérants, à initier et élaborer des termes de référence des études suffisamment complets et adaptés aux réalités locales ;
- la difficulté de sélectionner des bureaux d'études spécialisés dans les thèmes retenus et/ou d'identifier des consultants ayant les compétences correspondant au niveau de qualité exigé ;
- les difficultés de mobilisation rapide d'une expertise jugée pertinente, difficultés liées à la procédure qui n'a pas prévu des clauses exceptionnelles permettant aux Ordonnateurs du fonds de prendre les décisions en fonction des nécessités. La situation concernant les conditions de mobilisation de l'expertise recherchée dans le cadre de l'Initiative GAVI en 2008 reste d'actualité et devra servir de référence pour définir une approche de solution appropriée.

• Principales réussites de la prestation

Les éléments suivants constituent les indicateurs de réussite du FAREC :

- Les études arrivées à terme constituent généralement des informations de base pour les ministères requérants ;
- les centres d'intérêt abordés par les études offrent l'opportunité de lever les contraintes qui freinent le développement harmonieux des secteurs. De ce fait, les résultats et recommandations qui en sont issus renforcent la pertinence des études initiées et l'efficacité des actions à mettre en œuvre ;
- l'incitation des Ministères requérants, par une démarche participative dès le début des missions, à s'approprier les résultats des études. Cette approche est rendue facile par le fait que les études sont généralement en parfaite cohésion avec les objectifs de développement retenus au sein des secteurs.

6. MESURES À PRENDRE ET RECOMMANDATIONS

En dépit de l'atelier d'informations organisé en mai 2009, le FAREC est très peu sollicité. Il importe alors de définir une nouvelle stratégie d'information en direction des ministères sectoriels, potentiels bénéficiaires du Fonds.

Dans ce cadre, les services des ministères sectoriels qui ont à charge les questions liées aux études et analyses devront être ciblés pour les échanges d'informations concernant le FAREC et les opportunités qu'il peut offrir pour la résolution de certaines difficultés que rencontrent les secteurs de la coopération.

<p>Responsable National de l'exécution</p>  <p>Moussiliatou ABOU YAÏ</p>	<p>Responsable CTB de l'exécution</p>  <p>Sven HUYSSSEN</p>
<p>Directrice Générale des Investissements et du Financement du Développement Ministère Chargé du Développement</p>	<p>Représentant résident de la CTB</p>

ANNEXES

ANNEXE 1. Situation budgétaire du Fonds au 31/12/2009

ANNEXE 2. Taux d'exécution 2009

ANNEXE 3. Personnel de la prestation

ANNEXE 4. Tableau de suivi des Etudes

ANNEXE 5. Programmation financière 2010

ANNEXE 1 : Situation budgétaire du Fonds au 31 décembre 2009

Project Title : **Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations**

Budget Version: **F01**

Currency: **EUR**

YIM :

Year to month : **31/12/2009**

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2008	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec
A. FONDS NON ALLOUÉS								
01 Fonds non alloués			323.166,51	0,00	11.298,47	11.298,47	311.868,04	3%
01 Fonds non alloués		COGES	323.166,51	0,00	11.298,47	11.298,47	311.868,04	3%
B. ETUDES / EXPERTISES								
01 Domaine / Secteur (nom)			159.231,74	68.561,98	71.327,98	139.889,96	19.341,78	88%
01 Etude / Expertise		COGES	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0%
02 Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone		COGES	15.237,28	5.912,06	0,00	5.912,06	9.325,22	39%
03 Etude des flux financiers et des instruments de gestion		COGES	16.163,29	0,00	12.736,67	12.736,67	3.426,62	79%
04 Appui à la politique nationale de décentralisation et de		COGES	16.845,62	16.845,62	0,00	16.845,62	0,00	100%
05 Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des		COGES	29.056,78	39.484,30	11.113,53	50.597,83	-21.541,05	174%
06 Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente		COGES	20.000,00	6.320,00	13.256,30	19.576,30	423,70	98%
07 Assistance technique pour l'identification d'un projet		COGES	4.878,37	0,00	4.878,37	4.878,37	0,00	100%
08 Audit organisationnel des directions départementales de	Deleted	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
09 Audit organisationnel des directions départementales de		COGES	37.049,40	0,00	29.343,11	29.343,11	7.706,29	79%
10 Etude diagnostique sur le développement des filières riz et		COGES	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
TOTAL								
		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
		COGEST	482.398,25	68.561,98	82.626,45	151.188,43	331.209,82	31%
		TOTAL	482.398,25	68.561,98	82.626,45	151.188,43	331.209,82	31%

ANNEXE 2 : Taux d'exécution 2009

Prévision financière 2009 (en Q1-2009)	Dépenses réelles 2009	Taux d'exécution
130.000 €	82.626,45 €	63,6 %

ANNEXE 3 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
<p>I. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire</p> <p>DGIFD/Ministère Chargé du Développement :</p> <p>MM. Paul DOVI, Calixte SOSSOU et Camus ADJAMONSI</p> <p>DE/Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine :</p> <p>Mme Marie-Claire GUIWA jusqu' en août 2004 ; M. Antoine SEWETO de septembre 2004 à mars 2005</p> <p>Mme Zelma NOBRE d'avril 2005 à mars 2006 et M. Justin KATCHE ALLALE d'avril 2005 à mars 2006. D'avril 2006 à ce jour M. Marius LOKO</p> <p>DE/CAA/Ministère des Finances et de l'Economie :</p> <p>M. Servais ADJOVI puis M. Moubarak AMOUSSA</p>	<p>En permanence</p>	<p>- la DGIFD est l'Ordonnateur National et assure la coprésidence du Comité Paritaire du FAREC avec le Représentant résident de la CTB</p> <p>- les autres membres constituent le CP</p>

<p>2. Personnel d'appui recruté localement Bureaux d'études ou consultants nationaux</p>	<p>Selon la durée de l'étude</p>	<p>Recrutés sur base de consultation et analyse du DTF soumis au CP/FAREC</p>
<p>3. Ambassade de Belgique à Cotonou Conseiller chargé de la Coopération au Développement et son adjoint</p>	<p>En permanence</p>	
<p>4. Personnel d'encadrement recruté localement Chargé de Programme CTB</p>	<p>En permanence</p>	<p>Recruté sur base d'appel à candidature ouvert par la Représentation</p>
<p>5. Personnel International (hors CTB) Bureaux d'études ou consultants internationaux.</p>	<p>Selon la durée de l'étude</p>	<p>Recrutés sur base de consultation et analyse du DTF proposé par le CP/FAREC.</p>
<p>6. Personnel International CTB Représentant Résident</p>	<p>En permanence</p>	<p>En place depuis avril 2007</p>
<p>7. Expert en Coopération Internationale (CTB) A la demande, pour avis technique</p>	<p>Ponctuelle</p>	<p>Associé ponctuellement parmi les experts des projets</p>

ANNEXE 4: Tableau de suivi des études

Tableau de suivi 11/02/2010

Réf	Titre	Bureau	Date de démarrage	Date fin prévue	Budget (FCFA)	Budget (EUR)	Etat
	Etude de l'utilisation du temps du personnel dans la zone sanitaire de Comé	Joseph Flénon	03/2008	04/2008	9 995 000	15 237,28	Terminé
	Etude des flux financiers et des instruments de gestion dans les zones sanitaires de Comé et de KTL	Léon Kessou	03/2008	04/2008	10 602 425	16 163,29	Terminé
	Appui à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration (cofinancement avec UE)	Benin Consulting Group	05/2008	07/2008	11 050 000	16 845,62	Terminé
	Analyse institutionnelle dans le cadre de la promotion des filières agricoles	GECA Prospective	08/2008	11/2008	19 060 000	29 056,78	Terminé
	Etude pour l'accompagnement de l'autorité compétente sanitaire des produits halieutiques	Léonard Bosschaert	21/10/2008	12/2008		20 000,00	Terminé
FAREC/2009/01	Assistance technique pour l'identification d'un projet d'appui à la promotion des filières agricoles dans l'Atakora-Donga et la définition d'une phase transitoire du PAMRAD	TDH expertise	22/04/2009	22/05/2009	3 200 000	4 878,37	Terminé (tranche finale 02/12/2009)
FAREC/2009/02	Audit organisationnel des directions départementales de santé (DDS) et des zones sanitaires (ZS) du Ministère de la Santé	BEST-AMCES	09/09/2009	09/12/2009	24 302 813	37 049,40	Terminé (tranche finale 21/01/2010)
FAREC/2009/03	Etude diagnostique sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin	AGRIFOR	15/11/2009	20/12/2009	13 119 140	20 000,00	Mission démarrée le 15/11/2009. Rapport final reçu le 04/02/2010
FAREC/2010/04	Fourniture décentralisée de services publics dans le secteur de la santé dans le cadre de la Revue des Dépenses Publiques au Bénin						Consultation restreinte lancée le 10/02/10. Date de dépôt 19/02/10. Mission prévue à partir du 01/03.
	Concertations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRP 3						TDR à l'étude. Requête pas encore formelle.

ANNEXE 5: Programmation financière 2010

FAREC - SUIVI DES CONTRATS EN COURS

		Q1-2010	Q2-2010	Q3-2010	Q4-2010	Total
Réf contrat						
Date signature						
Titre Etude						
Bureau						
Montant total (FCFA)						
		37 049,40				
1						
Date	Motif	Montant payé s/contrat (FCFA)		EUR		
29/09/2009	40% au dépôt du rapport provisoire	9 721 125				14 819,76
20/11/2009	40% à l'approbation du rapport provisoire	9 721 125				14 819,76
21/01/2010	20% à l'approbation du rapport définitif				7 409,88	7 409,88
	Total	19 442 250				29 639,52
	Solde à payer	4 860 563				7 409,88
2						
Réf contrat						
Date signature						
Titre Etude						
Bureau						
Montant total (FCFA)						
		20 000,00				
Date	Motif	Montant payé s/contrat (FCFA)		EUR		
23/12/2009	50% à la remise du rapport de synthèse	6 559 570				10 000,00
	50% à l'approbation du rapport final					10 000,00
	Total	6 559 570				20 000,00
	Solde à payer	6 559 570				0,00
NEW						
Estimation des besoins pour les études en préparation						
		Estimation (XOF)		Estimation (EUR)		Proposition
1	Fourniture décentralisée de services publics dans le secteur de la santé dans le cadre de la Revue des Concentrations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRP 3			24 000,00	12 000,00	
2	Diverses requêtes potentielles			25 000,00	10 000,00	
3					10 000,00	20 000,00
4						

Q1-2010	Q2-2010	Q3-2010	Q4-2010
44 409,88	32 000,00	20 000,00	20 000,00

tx de change 655,957